

ne pense pas qu'elle la refuse d'emblée, mais je m'engage à en discuter avec elle.

Le sénateur Frith: Si elle est prête à envisager cette possibilité, peut-être pourrait-elle correspondre avec nous ou nous le faire savoir par l'entremise de son collègue le leader du gouvernement au Sénat.

M. Kempling: C'est une excellente idée.

Le sénateur Frith: La difficulté que j'entrevois, c'est qu'une fois le règlement adopté haussant le maximum, lorsque nous aurions sous les yeux le budget des dépenses, le maximum aurait déjà été haussé.

M. Kempling: Oui.

Le sénateur Frith: Je pense que vous comprenez la difficulté.

M. Kempling: Je la comprends.

Le sénateur Frith: C'est ma seule réserve à l'égard de ce projet de loi que, par ailleurs, j'appuie.

M. Kempling: Je m'engage à demander à la ministre de vous écrire à ce sujet.

Le sénateur Muir: Honorables sénateurs, je souhaite la bienvenue à notre distingué collègue de l'autre endroit. Nous savons qu'il est tout à fait compétent, car il en a toujours donné la preuve. Le secrétaire parlementaire s'est fait accompagner de deux collaborateurs. Je les invite à se présenter, de sorte que leurs noms et leurs titres figurent au compte rendu. Je sais que le secrétaire parlementaire compte beaucoup sur eux.

M. Peter D. Hammond, Services juridiques ministériels, Emploi et Immigration Canada, Ministère de la Justice: Je m'appelle Peter Hammond et j'appartiens aux Services juridiques ministériels, Emploi et Immigration Canada, ministère de la Justice.

Des voix: Bravo!

Mme Anne M. Midgley, directrice générale, Direction de l'établissement, Emploi et Immigration Canada: Honorables sénateurs, je m'appelle Anne Midgley et je suis directrice générale de la Direction de l'établissement d'Emploi et Immigration Canada.

Des voix: Bravo!

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, je voudrais, au nom des honorables sénateurs, remercier l'honorable député de Burlington et secrétaire parlementaire, et les deux fonctionnaires qui l'accompagnent, d'avoir comparu aujourd'hui devant le comité plénier du Sénat pour répondre aux questions que leur ont posées les honorables sénateurs.

M. Kempling: Merci beaucoup.

Le président: Honorables sénateurs, le Sénat est maintenant constitué en comité plénier pour étudier le projet de loi C-77, Loi modifiant la Loi sur l'immigration. L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix: D'accord.

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: L'article 2 est-il adopté?

[Le sénateur Kempling.]

Des voix: D'accord.

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi sans propositions d'amendement?

Des voix: D'accord.

● (1730)

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

L'honorable Gerald R. Ottenheimer: Honorables sénateurs, le comité plénier auquel a été renvoyé le projet de loi C-77, Loi modifiant la Loi sur l'immigration, a étudié le projet de loi et m'a chargé d'en faire rapport sans propositions d'amendement.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, la troisième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Français]

FINANCES NATIONALES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

Permission ayant été accordée de revenir aux avis de motions:

L'honorable Fernand-E. Leblanc, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)a) du Règlement, propose:

Que le comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à siéger à 18 heures aujourd'hui, mardi le 26 juin 1990, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendu à cet égard.

Son Honneur le Président: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

L'honorable Jean-Maurice Simard: Honorables sénateurs, je sais que le gouvernement désire le passage de ce projet de loi le plus tôt possible, par contre, on doit tenir un débat aujourd'hui sur l'avenir et le réaménagement du pays. Plusieurs de nous de ce côté-ci doivent être présents. Nous croyons que notre devoir c'est d'être ici. J'aimerais que le président du comité sénatorial des finances nationales, dont je fais partie, réalise le dilemme dans lequel il nous place. J'aimerais tout de même lui poser une question.

Le président du comité croit-il que retarder l'étude de ce projet de loi à demain permettrait quand même son adoption avant l'ajournement pour l'été? Peut-il nous donner sa parole qu'il fera tout en son pouvoir pour s'assurer que le projet de loi nous revienne avant la fin de la session?

Le sénateur Leblanc: Tant qu'à moi, honorables sénateurs, je n'ai aucune objection à ne pas siéger ce soir pour étudier le projet de loi C-52, qui est un projet de loi du gouvernement. Cependant, le ministre d'État, de la privatisation et des affaires réglementaires, l'honorable John McDermid, doit être présent ainsi que les hauts fonctionnaires du ministère. Est-ce que